



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 2 octobre 2017

## La marque Qualité Tourisme™ est désormais étendue aux commerçants



CCI France et la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des Finances ont réaffirmé leur détermination à améliorer la qualité de l'accueil et des services touristiques en France. Après un travail en commun, la marque d'État Qualité Tourisme™ pilotée par la DGE et déployée grâce à l'implication de nombreux partenaires privés ou institutionnels, est **désormais étendue aux commerces afin de compléter la chaîne d'accueil et de la consommation touristique. Un 1<sup>er</sup> commerce marqué Qualité Tourisme™** a ainsi été labellisé en **Paca le 8 septembre dernier.**

Le tourisme, qui représente en France près de **8% du PIB** et **2 millions d'emplois directs et indirects**, est un moteur de croissance économique et un vecteur d'attractivité des territoires puissants. C'est pourquoi, le Gouvernement souhaite conserver son *leadership* mondial en fixant des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 en accueillant 100 millions de visiteurs étrangers.

La marque d'État Qualité Tourisme™ est un gage de qualité pour les consommateurs et une reconnaissance de l'engagement des professionnels du tourisme et du commerce en faveur de l'amélioration de la qualité d'accueil de la destination France. Elle participe à la professionnalisation du commerçant qui l'obtient pour 5 ans. Aujourd'hui, près de 5500 entreprises touristiques ont obtenu cette marque grâce à la mise en œuvre d'une démarche qualité, centrée sur la qualité d'accueil et de service. Les professionnels engagés dans ce dispositif doivent respecter des exigences comme un accueil chaleureux, un personnel attentif, la maîtrise des langues étrangères, la découverte d'une destination, la prise en compte des avis des clients... évaluées par un client mystère.

Le réseau des CCI accompagne au quotidien les professionnels du tourisme et les commerçants pour les aider à obtenir Qualité Tourisme™ qui renforce la compétitivité de leurs établissements et l'attractivité de leur destination grâce à la fidélisation de leur clientèle.

### Un 1<sup>er</sup> commerce marqué Qualité Tourisme™ en Paca

Aujourd'hui, le réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur est heureux d'annoncer la première labellisation à Menton (06) de l'établissement « **Au pays du citron** » qui a reçu cette distinction d'excellence le 8 septembre 2017. « Cette démarche n'a pu aboutir que grâce à l'accompagnement et au soutien du service tourisme de la CCI Nice Côte d'Azur » explique Corinne PANGALLO, responsable du magasin. « Nous avons pu nous remettre en question et le label nous permet de rester positionnés sur un commerce de qualité où le service et l'accueil sont essentiels pour faire plaisir à nos clients ».

Tous les établissements labellisés Qualité Tourisme™ sur : [www.qualite-tourisme.gouv.fr](http://www.qualite-tourisme.gouv.fr)

**Contact Presse DGE :** Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70 Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58

**Contact presse CCI France :** Françoise Fraysse – 01 40 69 37 16 – 06 79 94 59 90 - [f.fraysse@ccifrance.fr](mailto:f.fraysse@ccifrance.fr)



*Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.*



*CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. [www.cci.fr](http://www.cci.fr)*